

FINANCES COMMUNALES ETAT DES LIEUX MARS 2008

I - BUDGET PRIMITIF 2008.

Après les élections, compte tenu des délais qui étaient imposés par l'Administration publique, le budget, voté à l'unanimité par la nouvelle équipe municipale en avril 2008, était dans la continuité de celui de 2007. Ce budget de reconduction, « subi à 80% », devait permettre, sans engager l'avenir, de :

- respecter les engagements et les contrats signés par la municipalité précédente, pour les gros travaux d'investissement (Centre-bourg ; cloître,..);
- ne pas pénaliser le développement du village dans le cadre des programmations sur trois ans du Conseil Général ;
- prendre des mesures de précaution en matière de fiscalité (taxes communales maintenues au niveau de 2007) et d'endettement (dette stabilisée à 1352 euros/habitant) ;
- assurer une capacité minimale d'autofinancement nette (36000 euros) et un coefficient d'épargne amélioré par rapport à 2007 (13.5%).

II - PREMIERES MESURES PRISES COURANT 2008.

La connaissance progressive des affaires, avec leurs conséquences financières, et les premiers résultats de notre analyse budgétaire ont conduit à prendre, courant 2008, un certain nombre de mesures, chacune adaptée à un objectif précis :

1^{er} objectif : Stabiliser la dette de la commune.

L'emprunt de 210.000 €, inscrit au budget 2007 par la municipalité précédente pour payer les dépenses d'équipement engagées, a été différé d'une année ;

De plus, aucun emprunt supplémentaire n'a été porté au budget.

2^{ème} objectif : Améliorer la capacité d'autofinancement de la commune.

Deux axes d'efforts ont été suivis : diminuer les dépenses de fonctionnement et augmenter les recettes de la commune.

- examen, poste par poste, des dépenses envisagées et des recettes attendues ;
- réorganisation des services municipaux (Ecoles d'abord, Administration ensuite), en concertation avec le personnel et en ayant toujours le souci du maintien/ augmentation de la qualité du service rendu aux administrés. Cette réorganisation a été terminée en décembre ;

- remise en ordre des recettes provenant de la taxe professionnelle ;
- effort accru afin d'accélérer le recouvrement des factures.

3^{ème} objectif : Fixer les priorités dans les programmes d'équipement de la commune.

Une revue complète des programmes d'équipements a été menée en examinant en particulier les priorités pour le village et la cohérence des financements, après avoir dû procéder au règlement de la fin de l'opération « Centre bourg » (60.000 euros à rajouter) :

- à l'arrêt ou au report des projets non subventionnés, trop coûteux, moins prioritaires ou qui devaient s'inscrire dans une réflexion plus cohérente (cantine, cloître, stade) ;
- à la poursuite ou au lancement de projets prioritaires (RN 102, RD 224, voiries).

4^{ème} objectif : Connaître l'état actuel et futur des finances de la commune.

La situation financière de la commune fin 2007, avec une projection sur les 6 années à venir, a été analysée. Par souci de transparence, le même diagnostic précis sur l'état des finances de la commune a été demandé aux Services de l'Etat (Sous-préfecture et Trésor public).

III - RESULTATS DES « AUDITS » DES SERVICES DE L'ETAT.

Les services de l'Etat ont remis leur avis sur l'état des finances de la commune. L'étude a concerné la période 2003 à la fin 2007. Deux rapports ont été établis :

- un premier rapport du bureau des affaires budgétaires de la Sous-préfecture de Largentière ;
- un deuxième plus récent des services financiers de l'Etat (Trésor public).

Les conclusions de ces deux « audits » se recoupent et confirment notre propre analyse.

Les principaux constats sont les suivants :

1- Pour le fonctionnement :

- la progression des dépenses a été plus rapide que les recettes et la capacité d'autofinancement est en baisse depuis 2006.
- les dépenses sont dans la moyenne mais une part importante est composée de charges peu compressibles (personnel, charges financières).

Ceci a pour conséquence un taux de rigidité (1) élevé, supérieur au seuil d'alerte des 10%.

Lavilledieu fait partie des 34 communes ardéchoises (sur 339) les plus mal classées selon ce critère officiel.

(1) *Taux de rigidité* : rapport entre les recettes et les dépenses incompressibles (personnel, annuités des emprunts, participations obligatoires)

2- Pour les dépenses d'équipement :

Elles ont été très élevées en 2006 et en 2007, de l'ordre de 1 million euros par an. Pour y faire face, la commune a puisé dans ses réserves et a dû avoir recours à l'emprunt (82% d'augmentation sur la période). L'endettement est de fait très élevé : 1.352€ de moyenne par habitant, soit environ deux fois la moyenne des communes ardéchoises (720€).

Lavilledieu fait partie des collectivités les plus endettées de l'Ardèche et le poids de la dette ne diminuera de manière significative qu'en 2022.

3- Marges de manœuvre.

Elles paraissent à ce jour limitées compte tenu :

- du montant des dépenses incompressibles (taux de rigidité) ;
- du poids et de la durée de la dette ;
- du montant aujourd'hui figé de la compensation de la taxe professionnelle reversée par la Communauté des communes ;
- des possibilités restreintes en matière de fiscalité.

IV - CONCLUSION.

Ces différentes analyses montrent que la situation financière de la commune sera tendue dans les années à venir et que des priorités devront être fixées pour les grands projets d'équipements.

Toutefois je fonde beaucoup d'espoir sur les actions engagées pour améliorer cette situation et rationaliser le fonctionnement et la gestion de la commune. Toute l'équipe municipale travaille en ce sens, les élus comme les agents communaux.

La Lettre d'avril vous présentera les résultats de l'année 2008 et le budget primitif 2009 avec ses grandes orientations.

Cordialement.

Gérard Saucles.



L'agenda

Chaque mois, retrouvez tous les événements et toutes les activités auxquels nous vous invitons à participer nombreux!

EVENEMENTS

27 mars 2009
Assemblée Générale de L'APATPH
Salle des Associations à 9h.

11 avril 2009
Le RALLYE DES VIGNES

13 avril 2009
Concours de boules - Barry Pétanque
Salle des Associations.

25 avril 2009
Marché aux fleurs - Amicale Laique
Place du Barry.

29 avril 2009
Concert à l'église organisé par l'Automne Villadéen à 16h.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

2009 :

2009 :

DECES

2009 :

2009 :

Infos Pratiques

Pour contacter la mairie:

téléphone: 04 75 94 81 03

E-mail:

mairie@lavedieu-ardeche.fr

Site Internet:

www.lavedieu-ardeche.fr

Horaires d'ouverture:

Lundi au vendredi

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Samedi

de 9h00 à 12h00

Editeur :

Mairie de Lavilledieu. Le Barry. 07170 Lavilledieu

Dir. de la publication :

Gérard Saucles (Maire)

Date de parution/ Dépot légal : 18/03/09

Nr ISSN :

En cours

Périodique gratuit imprimé par nos soins.

ORC'IDÉES

**Un appui pour le maintien et le développement
du commerce et de l'artisanat local.**



« Artisans, commerçants, cultivons nos talents! »

Portée par les communautés de communes du Vinobre, de Berg & Coiron et du Pays d'Aubenas Vals ainsi que par les communes de Vogüé et Saint Maurice d'Ardèche, l'Opération Rurale Collective, ORC'Idées, poursuit ses actions de soutien aux activités commerciales et artisanales sur les 24 et bientôt 27 communes intégrées au dispositif.

La première phase opérationnelle de la démarche touche à sa fin (83% d'engagement des crédits d'investissements alloués) et la deuxième phase devrait donc entrer en vigueur au cours du premier semestre 2009. Cette nouvelle phase sera accompagnée de certaines nouveautés actuellement en cours de validation mais les grandes lignes du dispositif resteront inchangées :

- Les associations de commerçants artisans bénéficient d'un soutien technique et financier pour leurs animations collectives qui concourent au dynamisme de l'activité commerciale et/ou artisanale de leur territoire.
- Les collectivités locales trouvent un accompagnement concernant leurs projets d'aménagement urbains favorisant les activités commerciales et artisanales.
- Les entreprises peuvent prétendre à un financement pour leurs projets d'investissements. (En moyenne, la subvention accordée s'élève à 6624€ par entreprise, un bon coup de pouce pour le développement de son entreprise).

Quatre entreprises Villadéenne bénéficient déjà du soutien ORC'IDÉES !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme LUCIE FARGIER, ORC'Idées, Communauté de communes du Vinobre, 18 Avenue du Vinobre 07200 SAINT SERNIN
Tel : 04.75.35.46.11 ou 04.75.35.78.78 email : orc-idees@orange.fr

LE RALLYE DES VIGNES

... sur le site DE LA CAVE DE MONTFLEURY



Comme en 2008, les **Vignerons de Montfleury** organisent, en partenariat avec des associations locales (**APATPH, Randonneurs de Lavilledieu, Barry Pétanque, Récréativité, Office de tourisme, Viaduc 07**) une grande manifestation afin de mettre en valeur notre patrimoine.

Cette journée, basée sur la sortie des « **Vendanges d'Octobre** », se déroulera :

Le SAMEDI 11 AVRIL 2009, WEEK-END DE PAQUES

Des randonnées pédestres et cyclistes au travers des vignes seront proposées.

Un grand apéritif est organisé à partir de 11h30 et un concours de pétanque l'après midi.

DERNIERE MINUTE...

- Grâce à un partenariat entre la MAIRIE et LA POSTE, un photocopieur avec monnayeur (10cts la photocopie) est installé dans le bureau de POSTE, accessible à tout public aux heures et jours d'ouverture du bureau de Poste.
- Nous rappelons aux associations de bien vouloir informer l'OFFICE DE TOURISME des diverses manifestations qu'elles organisent. En effet, vous bénéficierez d'une diffusion gratuite de vos animations et événements dans le bulletin distribué par l'Office.
- CALAMITES AGRICOLES/PERTE DE RECOLTE EN VITICULTURE : les dossiers de demande d'indemnisation pour les pertes de récolte subies par les agriculteurs de LAVILLEDIEU, suite aux excès de pluie du printemps et de l'été 2008, sont disponibles en mairie. Ils devront être retournés aux services de la DDEA avant le 15 avril 2009.